

LA NUIT DES GRANDS CRUS

VENDREDI 21 AOÛT 2015, SION



GRAND
—★—
CRU
—★—
VILLE DE SION



Chers Ambassadeurs du Grand Cru Ville de Sion,

Après la magnifique aventure vécue l'an dernier, la commission Grand Cru Ville de Sion a le privilège de vous inviter en primeur à la 2^e Nuit des Grands Crus qui aura lieu

SUR LA PLACE MAURICE - ZERMATTEN À SION LE VENDREDI 21 AOÛT 2015, À 17.30

L'écrin des collines emblématiques de la cité sédunoise servira de cadre magique à cette seconde Nuit des Grands Crus. Les lieux symbolisent magnifiquement la Ville de Sion et sauront accueillir parfaitement la présentation des meilleurs « Grands Crus Ville de Sion ». A lieu d'exception, chef d'exception: Damien Germanier, 17 points Gault & Millau, sera une nouvelle fois aux commandes de la cuisine et concoctera un repas gastronomique mémorable.

Afin de faire mieux connaissance avec la Gamme « Grand Cru Ville de Sion », toujours plus fournie, un bar « Grand Cru » vous accueillera également sur la Place Maurice - Zermatten.

Veillez svp confirmer votre présence en vous inscrivant sur le site www.grandcrusion.ch, ou à l'aide du formulaire joint.



LA NUIT DES GRANDS CRUS

INSCRIPTION POUR LE VENDREDI 21 AOÛT 2015

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ À 200 PERSONNES

A retourner au plus tard le 01.08.2015 à l'Office du Tourisme de Sion [adresse ci-dessous].

Organisation, Entreprise _____

Titre _____

Nom, Prénom _____

Adresse postale _____

Code Postal - Localité _____

N° de téléphone _____ Courriel _____

PRIX PAR PERSONNE: FR. 200.-

PARTICIPANTS À LA SOIRÉE

Nombre total de participants : _____

Nom et prénom des participants

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

7. _____

8. _____

Inscription à transmettre à l'Office du Tourisme de Sion, Place de la Planta 2, 1950 Sion ou par courriel : nuit@grandcrusion.ch

Dès réception de cette inscription, nous vous enverrons votre carton d'invitation, une facture par courriel ou voie postale.

Date _____ **Signature** _____

[par votre signature, vous confirmez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales jointes]

LA NUIT DES GRANDS CRUS

PLACE MAURICE - ZERMATTEN, SION

CONDITIONS GÉNÉRALES

La personne qui réserve s'engage à :

Transmettre à l'Office du Tourisme le nom et prénom de tous les participants (au plus tard le 14.08.2015).

S'acquitter elle-même, directement, du montant total des personnes qu'elle annonce. Le paiement devra être effectué avant le 01.08.2015.

La réservation sera **validée dès le paiement** de la facture.

Toute **modification/annulation** de la réservation doit nous parvenir exclusivement par écrit au minimum dans les 15 jours ouvrables précédant la Nuit des Grands Crus. En cas de modification/d'annulation dans les délais, l'entier du montant payé est alors remboursé moyennant Fr. 5.— de frais administratifs par participant.

Pour des raisons de **qualité, de confort et de sécurité**, la personne qui réserve est tenue d'informer les convives qu'elle inscrit qu'ils participeront à un repas servi à l'extérieur, dans un lieu extraordinaire avec également les inconvénients que cela induit (accès à pied, peu d'éclairage, température fraîche, etc.). Le Comité d'organisation ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'incidents liés à cette soirée.

Le repas sera servi sur **des tables rondes de 8 places**; dès lors, les groupes de plus de 8 personnes seront séparés. Dans ce sens, le Comité d'organisation établira librement un plan de tables, qui ne sera pas soumis à l'entité qui réserve. Aucune information sur la répartition à table ne sera échangée avant la soirée.

Les **allergies ou régimes alimentaires** particuliers ne seront pas pris en compte.

Les **animaux** ne sont pas admis.

Le prix unique est de **Fr. 200.— par personne**.

Au cœur du goût.
www.grandcrusion.ch

